

**HONORAIRES DE TRANSACTIONS TTC MAXIMUM  
A LA CHARGE DU MANDANT  
POUR LES MISSIONS DE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES  
En vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025**

	Mandat Simple	Mandat Success
Garage	3 500 €	2 500 €
< 80.000 €	12 %	11 %
80.001 € - 120.000 €	10 %	9 %
120.001 € - 180.000 €	9 %	8 %
180.001 € - 220.000 €	8 %	7 %
220.001 - 400.000 €	7 %	6 %
> 400.001 €	6,5 %	5,5 %

**HONORAIRES DE TRANSACTION HT MAXIMUM A LA CHARGE DU MANDANT OU DU  
MANDATAIRE POUR LES MISSIONS DE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES COMMERCIALES ET  
PROFESSIONNELLES**

DE	1 €	150.001 €	300.001 €	500.001 €	Avec un	(*)
A	150.000 €	300.000 €	500.000 €	...	MINIMA	ESTIMATION
<b>HONORAIRES AGENCE HT (TVA à 20 %) en pourcentage du prix net vendeur</b>						
FONDS DE COMMERCE	8.50 %	7.50 %	6 %	5 %	5.000 €	350 €
DROIT AU BAIL	8,50 %	7.50 %	6 %	5 %	5.000 €	350 €
MISE EN LOCATION	3 mois de loyer (2 à charge locataire, 1 bailleur)				3.000 €	200 €
MURS COMMERCIAUX	7 %	6 %	5 %	5 %	5.000 €	500 €
MURS ARTISANAL INDUSTRIEL	7 %	6 %	5%	5 %	5.000 €	500 €

(\*) : Gratuite en cas de mandat.

**HONORAIRES DE GESTION IMMOBILIERE**

HONORAIRES HT

A la charge du mandant pratiqués pour les missions de gestion immobilières.

**Un mois de loyer HT, hors charges**

Honoraires à la charge du mandant, pour les missions de gestion immobilières

	Mandat Success
Lot de copropriété ou maison individuelle	6,5 % HT (soit 7,8 % TTC)
Immeuble en bloc	8,5 % HT (soit 10,2 % TTC)

CHAQUE AGENCE EST FINANCIÈREMENT ET JURIDIQUEMENT INDÉPENDANTE